



**HAL**  
open science

## Orléans gaulois : état des connaissances

Sébastien Jesset, Pascal Joyeux, Dorothée Lusson, Thierry Massat,  
Emmanuelle Miejac, Sandrine Linger-Riquier, Gaëlle Robert, Murielle  
Troubady

► **To cite this version:**

Sébastien Jesset, Pascal Joyeux, Dorothée Lusson, Thierry Massat, Emmanuelle Miejac, et al.. Orléans gaulois : état des connaissances. L'âge du Fer dans la boucle de la Loire. Les Gaulois sont dans la ville. Actes du XXXIIe Colloque de l'Association française pour l'étude de l'âge du fer, Bourges, 1er-4 mai 2008, suppl. RACF n°35, FERAC, pp.251-262, 2009. hal-04222370

**HAL Id: hal-04222370**

**<https://hal.science/hal-04222370v1>**

Submitted on 19 Oct 2023

**HAL** is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

## Orléans gaulois : état des connaissances / Orléans in Gallic times : the present state of knowledge

Sébastien Jesset, Pascal Joyeux, Dorothee Lusson, Thierry Massat, Emmanuelle Miejac, Sandrine Riquier, Gaëlle Robert, Murielle Troubady

---

### Citer ce document / Cite this document :

Jesset Sébastien, Joyeux Pascal, Lusson Dorothee, Massat Thierry, Miejac Emmanuelle, Riquier Sandrine, Robert Gaëlle, Troubady Murielle. Orléans gaulois : état des connaissances / Orléans in Gallic times : the present state of knowledge. In: L'âge du Fer dans la boucle de la Loire. Les Gaulois sont dans la ville. Actes du XXXIe Colloque de l'Association française pour l'étude de l'âge du fer, Bourges, 1er-4 mai 2008. Tours : Fédération pour l'édition de la Revue archéologique du Centre de la France, 2009. pp. 251-262. (Supplément à la Revue archéologique du centre de la France, 35);

[https://www.persee.fr/doc/sracf\\_1159-7151\\_2009\\_act\\_35\\_1\\_1416](https://www.persee.fr/doc/sracf_1159-7151_2009_act_35_1_1416)

---

Fichier pdf généré le 07/10/2019

## Abstract

Since the end of the XIXth century, the placing of the oppidum of Genabum at Orléans has been considered unproblematic. Until relatively recently, however, available archaeological data were insufficient to determine the age, surface, internal organisation and function of the Gallic settlement. Excavations undertaken at Orléans since 1996 have massively extended available information.

Although much disturbed by later occupation activities, the Gallic horizons at Orléans have furnished plentiful material, in pottery as in metal and including coins, trapped in often deeply-stratified layers. Overall, ten layers have been identified. Since absolute dating evidence is very rare, the sequence has been fixed by parallels with other sites through typo-chronology ; this has also allowed some old assemblages to be reconsidered.

Excavations across the central city allow concordances between different sites to be proposed : the initial settlement of farmers and craftworkers dates to around 180/150 BC ; the first planned settlement starts about 150/130 BC, filling out between 130/110 BC. This continues without substantial modifications until c 30/10 BC. Initial analysis of the accumulating evidence suggests that the town only became Romanised rather slowly, spreading northwards from the bank of the Loire in Augustan times to reach its maximum extension during the reign of Tiberius.

The extension and enclosure of the settlement are considered, along with the organization of roads and insulae, the bridge and the activities practised in the settlement. These elements lead to a discussion of the place of Orléans within the territory of the Carnutes, more especially in relation to Chartres, designated as the civitas capital in the Beauce.

## Résumé

La localisation à Orléans de l'oppidum de Genabum mentionné par César ne pose plus de problème depuis la fin du XIXe s. Cependant jusqu'à une période récente, les données de l'archéologie étaient insuffisantes pour préciser l'âge, l'extension, l'organisation et la dévolution de l'agglomération gauloise. Les fouilles entreprises à Orléans depuis 1996 ont profondément renouvelé le corpus documentaire.

Bien que fortement perturbés par les occupations postérieures, les niveaux gaulois Orléanais ont livrés un abondant mobilier, tant céramique que métallique et monétaire, piégé dans des niveaux souvent très stratifiés. À partir de là, onze horizons ont été définis. Les datations absolues étant extrêmement rares, c'est grâce aux parallèles établis avec d'autres sites que la typo-chronologie a pu être établie, et certaines fouilles anciennes réétudiées.

On relève déjà des concordances dans les phasages des opérations du centre ville : premières occupations pionnières à vocation agricole et artisanale vers 180/150 av. J.-C., apparition d'un tissu proto-urbain vers 150/130 qui se densifie vers 130/110 et ne subit de modifications majeures qu'aux environs des années 30/10 av. J.-C. Une première analyse de ce bilan suggère une lente romanisation de la ville partant des bords de la Loire au début de la période augustéenne pour atteindre son extension maximum à la période tibérienne.

Nous discuterons de l'extension et de la clôture de l'agglomération, de l'organisation des voies et des îlots, du pont et de la localisation des activités des habitants. Ces éléments amènent à s'interroger sur la place d'Orléans au sein du territoire camute, et en particulier sur ses relations avec Chartres, désignée comme la capitale beauceronne de la cité.

Sébastien Jesset\*, Pascal Joyeux\*,  
Dorothee Lusson\*\*, Thierry Massat\*,  
Emmanuelle Miejac\*\*\*, Sandrine Riquier\*,  
Gaëlle Robert\*\*, et Murielle Troubaday\*\*\*\*

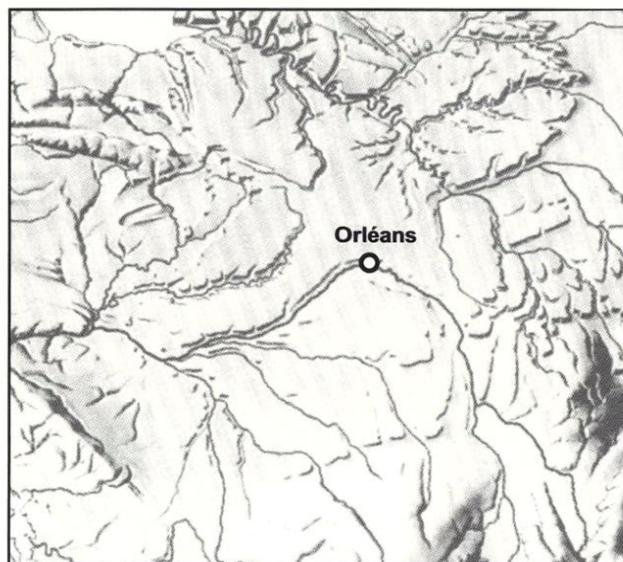


Fig. 1 : Localisation d'Orléans.

## Orléans gaulois : état des connaissances

ORLÉANS IN GALLIC TIMES :  
THE PRESENT STATE OF KNOWLEDGE

**Mots-clés :** Orléans, *Oppidum*, Âge du Fer, Chronologie, Morphologie, Statut.

**Keywords :** Orléans, Oppidum, Iron Age, Chronology, Morphology, Status.

**Résumé :** La localisation à Orléans de l'oppidum de *Genabum* mentionné par César ne pose plus de problème depuis la fin du XIX<sup>e</sup> s. Cependant jusqu'à une période récente, les données de l'archéologie étaient insuffisantes pour préciser l'âge, l'extension, l'organisation et la dévolution de l'agglomération gauloise. Les fouilles entreprises à Orléans depuis 1996 ont profondément renouvelé le corpus documentaire.

Bien que fortement perturbés par les occupations postérieures, les niveaux gaulois orléanais ont livrés un abondant mobilier, tant céramique que métallique et monétaire, piégé dans des niveaux souvent très stratifiés. À partir de là, onze horizons ont été définis. Les datations absolues étant extrêmement rares, c'est grâce aux parallèles établis avec d'autres sites que la typo-chronologie a pu être établie, et certaines fouilles anciennes réétudiées.

On relève déjà des concordances dans les phasages des opérations du centre ville : premières occupations pionnières à vocation agricole et artisanale vers 180/150 av. J.-C., apparition d'un tissu proto-urbain vers 150/130 qui se densifie vers 130/110 et ne subit de modifications majeures qu'aux environs des années 30/10 av. J.-C. Une première analyse de ce bilan suggère une lente romanisation de la ville partant des bords de la Loire au début de la période augustéenne pour atteindre son extension maximum à la période tibérienne.

Nous discuterons de l'extension et de la clôture de l'agglomération, de l'organisation des voies et des îlots, du pont et de la localisation des activités des habitants. Ces éléments amènent à s'interroger sur la place d'Orléans au sein du territoire carnute, et en particulier sur ses relations avec Chartres, désignée comme la capitale beauceronne de la cité.

### Abstract :

*Since the end of the XIX<sup>th</sup> century, the placing of the oppidum of Genabum at Orléans has been considered unproblematic. Until relatively recently, however, available archaeological data were insufficient*

\* INRAP Centre – Île-de-France, 525 avenue de la Pomme de Pin, 45590 Saint-Cyr-en-Val.

\*\* INRAP Centre – Île-de-France, 52 avenue Maginot, 37100 Tours.

\*\*\* INRAP Grand-Ouest, 4 rue du Tertre, 44477 Carquefou Cedex.

\*\*\*\* Doctorante à l'Université de Tours, rattachée à l'UMR 6173-CITERES et associée à l'UMR 8546-AOROC.

*to determine the age, surface, internal organisation and function of the Gallic settlement. Excavations undertaken at Orléans since 1996 have massively extended available information.*

*Although much disturbed by later occupation activities, the Gallic horizons at Orléans have furnished plentiful material, in pottery as in metal and including coins, trapped in often deeply-stratified layers. Overall, ten layers have been identified. Since absolute dating evidence is very rare, the sequence has been fixed by parallels with other sites through typo-chronology; this has also allowed some old assemblages to be reconsidered.*

*Excavations across the central city allow concordances between different sites to be proposed: the initial settlement of farmers and craftworkers dates to around 180/150 BC; the first planned settlement starts about 150/130 BC, filling out between 130/110 BC. This continues without substantial modifications until c 30/10 BC. Initial analysis of the accumulating evidence suggests that the town only became Romanised rather slowly, spreading northwards from the bank of the Loire in Augustan times to reach its maximum extension during the reign of Tiberius.*

*The extension and enclosure of the settlement are considered, along with the organization of roads and insulae, the bridge and the activities practised in the settlement. These elements lead to a discussion of the place of Orléans within the territory of the Carnutes, more especially in relation to Chartres, designated as the civitas capital in the Beauce.*

## 1. LE CADRE DE L'ÉTUDE

Dans le cadre des Actions de recherches collectives initiées par l'INRAP, un groupe de travail s'est mis en place en 2006 pour rassembler, étudier, synthétiser et publier les données sur les origines gauloises de la ville d'Orléans. Les lignes qui suivent sont un résumé partiel des travaux collectifs en cours de rédaction.

La localisation à Orléans (Fig. 1) de l'*oppidum* de *Cenabum* mentionné par César (*B. G. VII, 3*) ne pose plus de problème depuis la découverte épigraphique réalisée au milieu du XIX<sup>e</sup> s (*CIL, XIII, 3067*). Cependant jusqu'à une période récente, les données de l'archéologie étaient insuffisantes pour préciser la datation, l'extension, l'organisation et les fonctions de l'agglomération gauloise. Le développement de l'archéologie urbaine orléanaise, à partir des fouilles conduites par Alain Ferdière en 1969 sur l'îlot de la Charpenterie, a permis la multiplication des points d'observation. Aujourd'hui, ce sont un peu plus de 200 interventions, diagnostics ou observations, qui ont été réalisés sur Orléans (Fig. 2).

Dès 1969, Alain Ferdière déduisait l'importance des occupations sous-jacentes, grâce à l'abondance de mobilier laténien présent au sein des fosses médiévales du site de la Charpenterie (Ferdrière 1969). En 1973, Jean-François Baratin mettait au jour le premier niveau archéologique antérieur à la Conquête aux Halles Châtelet (Baratin 1977). C'est seulement à partir des années 1980 que Dominique Petit découvrait l'importance de la stratigraphie laténienne

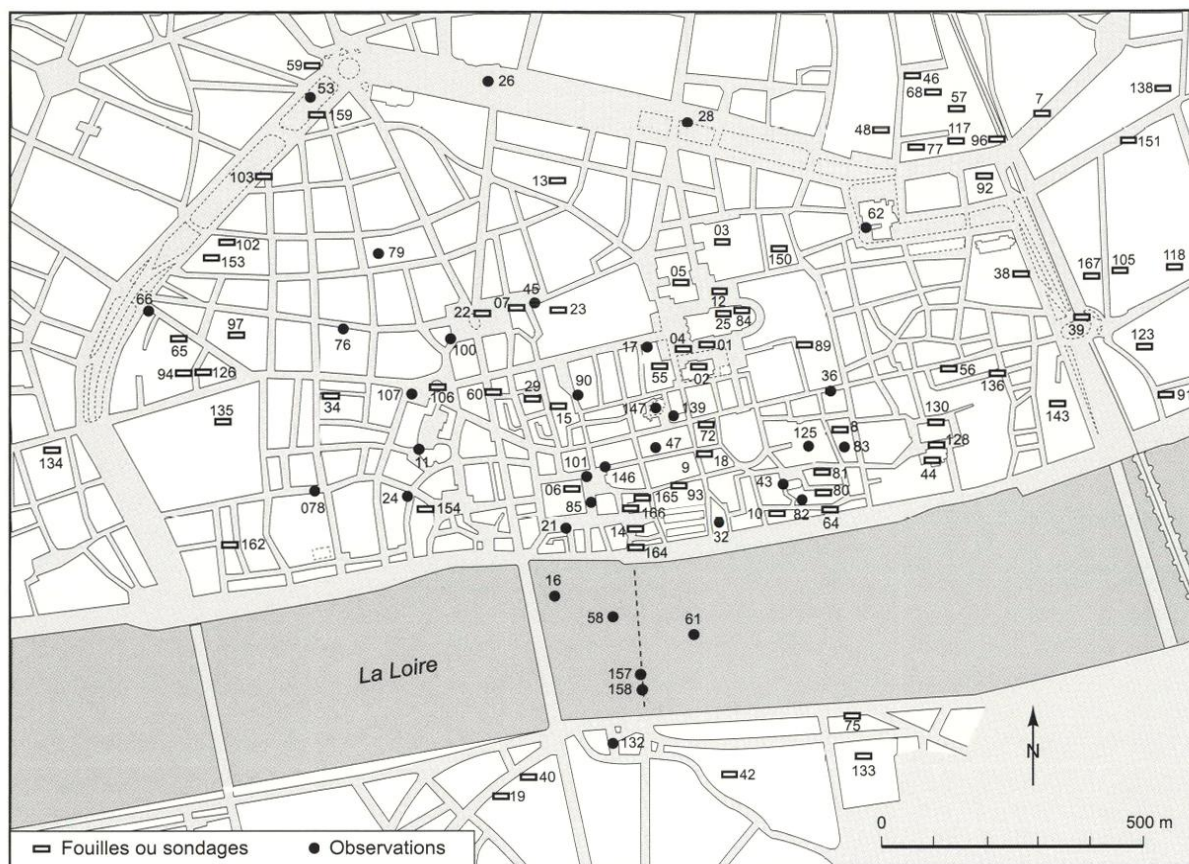
d'Orléans et les premiers bâtiments gaulois, mais sur des surfaces restreintes (Petit 1983, 1986). Les aléas de la programmation immobilière, ou plus exactement le besoin de restructurer l'hyper centre-ville, sont à l'origine de la multiplication, à partir de 1996, de fouilles permettant de renouveler de façon très substantielle les données sur les origines de la ville. Deux mémoires universitaires (Massat 2003 et Riquier 2008), qui ont amorcé la synthèse de ces découvertes, servent de fondations au projet de publication en cours.

L'occupation de la ville à l'époque gauloise a laissé un dépôt très finement stratifié dont l'amplitude se situe, en moyenne, légèrement en dessous du mètre. Elle peut exceptionnellement, au-dessus d'anomalies naturelles, atteindre presque deux mètres. Cependant les états gallo-romain, médiéval, moderne et contemporain, qui ont succédé au *Cenabum* gaulois, ont fortement altéré ce dépôt.

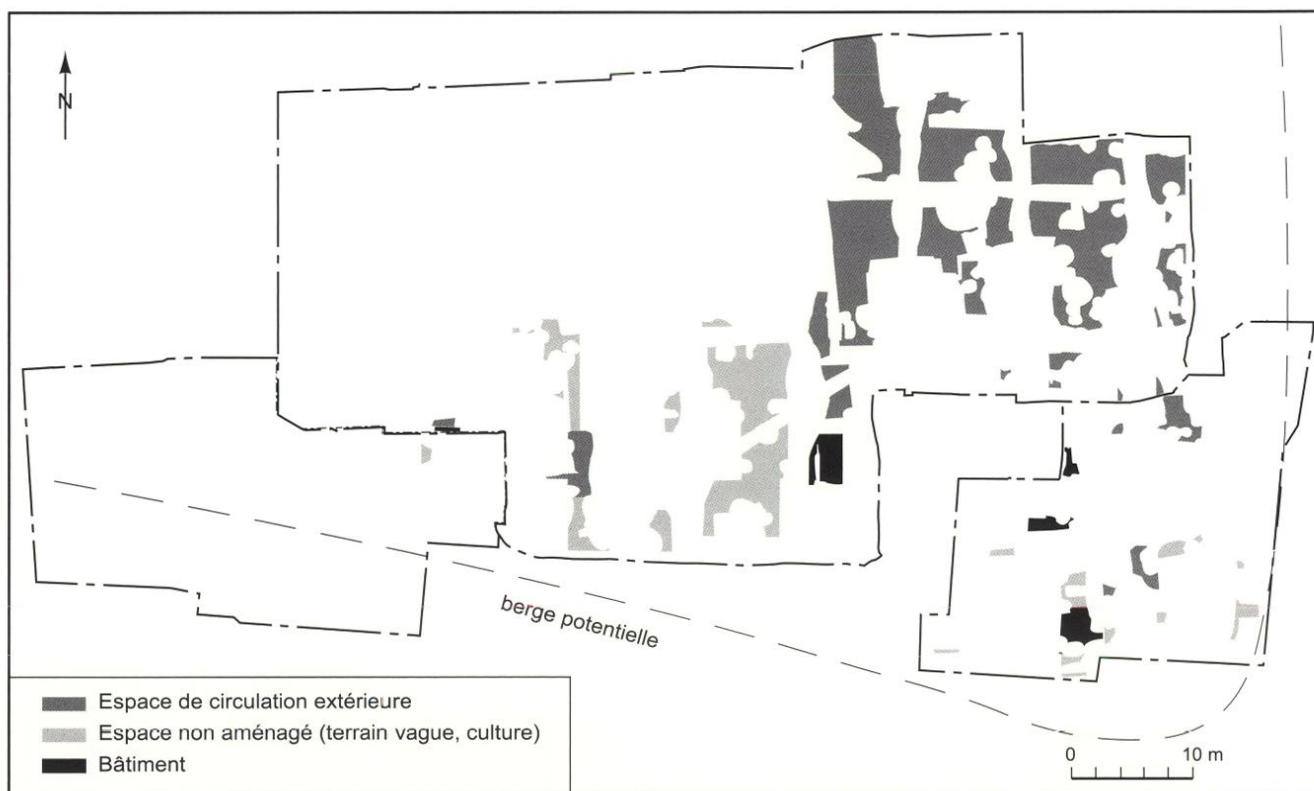
La vision que nous avons du passé gaulois est très morcelée (Fig. 3). Quelques données chiffrées permettent de souligner ce phénomène. Sur le site de la Charpenterie, 3650 m<sup>2</sup> ont été décapés ; les niveaux gaulois ne sont conservés que sur 350 m<sup>2</sup>, mais cette surface se divise en 52 îlots de stratigraphie dont le plus grand dépasse à peine 30 m<sup>2</sup>. Sur le même site, les éléments de 32 bâtiments gaulois ont été observés mais seulement six sont suffisamment bien conservés pour que leur superficie soit estimée.

La reprise des fouilles entre 1997 et 2002 sur l'îlot de La Charpenterie a occasionné la convergence de trois éléments essentiels : une stratigraphie très fine, une vision en plan élargie quoique morcelée et un





**Fig. 2 :** Plan général des interventions menées dans le centre d'Orléans depuis 1969 (Hervé Herment del.).



**Fig. 3 :** Définition des horizons chronologiques orléanais (d'après Riquier 2008).

Région de Trèves (Miron 1989)	Orléans	MANCHING (Gebhard 1991)	LEVROUX Les Arènes (Bachsenschutz et al. 2000)	ACY-ROMANCE (Lambot, Friboulet 1996)	ROANNE (Lavendhomme, Guichard 1998)	BESANCON (Guilhot, Goy 1992)	TITTELBERG (Metzler 1996)	LYON (Desbat et al. 1989)	AUVERGNE (Deberge et al. 2002)	VALLEE DE L'AISENE (Pion 1996)	ILE-DE-FRANCE (Marion 2004)	SEINE/YONNE (Séguier 1998)
-220	ORL.0	C1									Etape 5/6	Période I
-200	ORL.1	C2	Levroux 1		Horizon 1				Etape 1		Etape 7	
-180	ORL.2	C2/D1a (Pion)	Levroux 2	Phase 1	Horizon 2				Etape 2	Aisne 1		Période II
-160	ORL.3		Levroux 3	Phase 2					Etape 3	Aisne 2	Etape 9	
-140	ORL.4	D1a	Levroux 4	Phase 3	Horizon 3				Etape 4	Aisne 3	Etape 10	Période IIIa
-120	ORL.5	D1b		Phase 4		Phase Ia			Etape 1			
-100	ORL.6			Phase 5	Horizon 4	Phase Ib	LTD2a		Etape 2	Aisne 4		
-80	ORL.7			Phase 6		Phase Ic		Horizon 1	Etape 3	Aisne 5		Période IIIb
-60	ORL.8			Phase 7	Horizon 5	Phase II	LTD2b	Horizon 2				
-40	ORL.9			Phase 8	Horizon 6	Phase III	GR1	Horizon 3a	Etape 4	Aisne 6		
-20	ORL.10				Horizon 7		GR2	Horizon 3r				
+1												
+20												Augustéen

Fig. 4 : Définition des horizons chronologiques orléanais (d'après Riquier 2008).

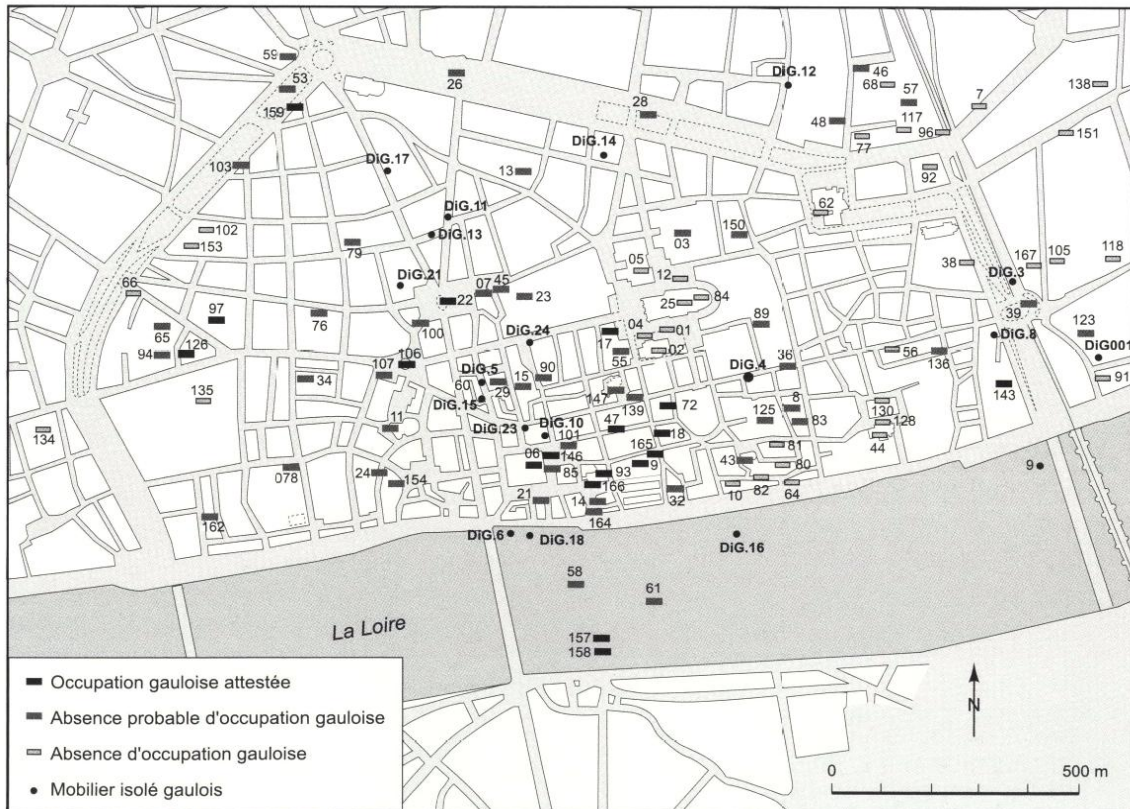


Fig. 5 : Présence ou absence d'occupation gauloise à Orléans (Hervé Herment del.).



mobilier abondant (plus de 57 000 tessons, près de 400 monnaies et plusieurs dizaines de fibules ; Massat 2004).

À partir de ces éléments, onze horizons ont été définis (Riquier 2008). Les datations absolues (références aux textes, dendrochronologie, 14C...) étant extrêmement rares, c'est grâce aux parallèles établis avec d'autres sites qu'une chronologie a pu être établie (Fig. 4). Cette chrono-typologie a été affinée grâce aux fouilles suivantes et elle a été utilisée pour le réexamen de certaines fouilles plus anciennes.

## 2. CHRONOLOGIE, LIMITES ET FORMES DE LA VILLE

Certaines similitudes se manifestent déjà dans les phasages des opérations du centre ville : les premières occupations sont très lâches et semblent mal structurées. Elles voient coexister une vocation agricole avec des activités artisanales. Cette première phase d'occupation date des années 180/150 av. J.-C.

Vers 150/130 av. J.-C se met en place un bâti plus organisé qui semble uniquement tourné vers l'artisanat du métal. Vu sa densité, son organisation et son devenir, on peut le qualifier de tissu urbain. Cette trame d'occupation se densifie vers 130/110 av. J.-C. et ne subira pas de modifications majeures avant les années 30/10 av. J.-C. Il est à noter que ces modifications ne sont pas synchrones dans toute la ville et qu'elles semblent attester un processus de « romanisation » assez lent partant des bords de la Loire dans le dernier quart du I<sup>er</sup> s. av. J.-C. pour atteindre l'extension maximum de la ville antique autour de 130 ha, dans la première moitié du siècle suivant.

Cette chronologie peut être utilement confrontée à la carte de répartition des vestiges d'époque gauloise ainsi qu'à la carte des vides (Fig. 5) pour cerner l'espace « fréquenté » à l'époque gauloise. Celui-ci se développe sur une superficie totale d'environ 130 ha avec de nombreuses zones, *a priori*, vierges d'occupation.

César laisse entendre qu'en 52 av. J.-C. l'agglomération est close (*B. G. VII, 11 : « oppidum Cenabum pons fluminis Ligeris contingebat... Caesar legiones quas expeditas esse jusserat portis incensis intromittit... »*). Avec la multiplication des points d'observation sur Orléans, il est surprenant que nous n'ayons jamais rencontré cette clôture, quelle qu'elle soit, sauf à considérer qu'elle est tout ou partiellement masquée par des éléments forts du paysage urbain.

Partant de ce postulat, trois hypothèses restent pertinentes (Fig. 6). La première engloberait la quasi totalité des découvertes laténiennes et couvrirait une superficie de l'ordre de 130 ha, superficie comparable à celles d'*oppida* comme ceux de Berne (140 ha) ou Besançon (120 ha). Le système de clôture serait alors en tout ou partie masqué par l'enceinte et les fossés

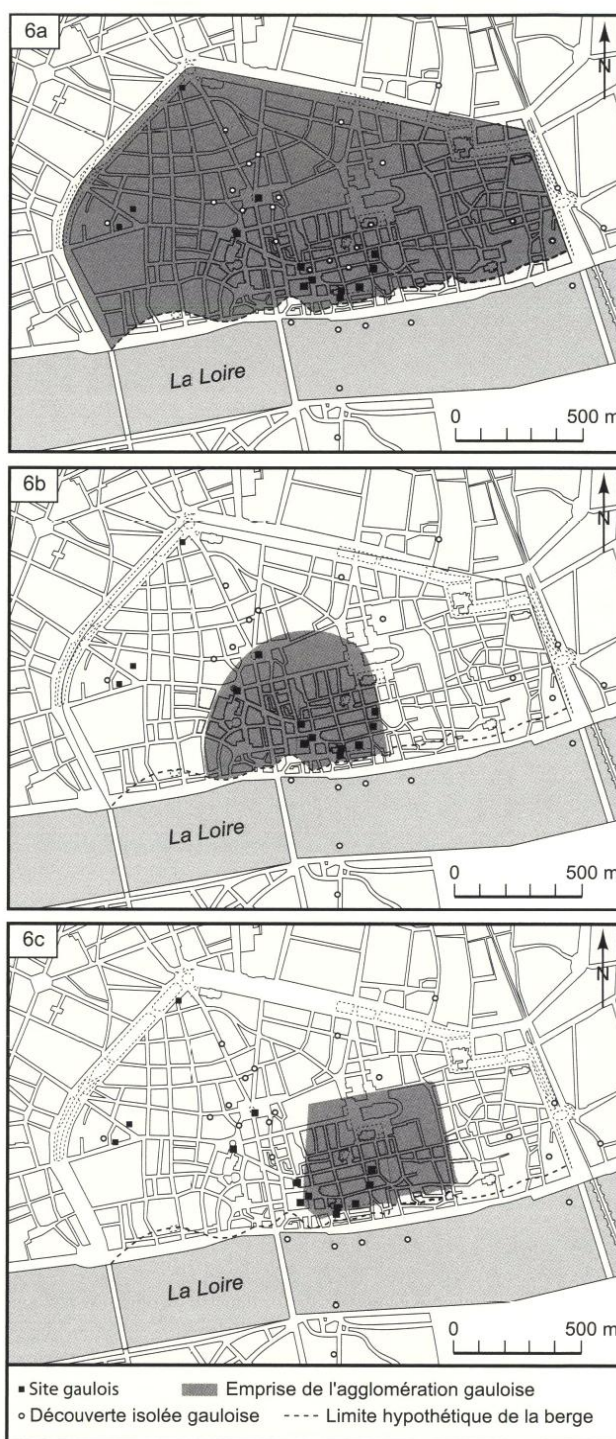


Fig. 6 : Hypothèses des limites de la ville gauloise d'Orléans (Hervé Herment del.).

modernes, ou les mails qui leur ont succédés. L'espace enclos ne serait alors que partiellement urbanisé (Massat 2003).

Une deuxième hypothèse s'appuie sur deux constats (Riquier 2008). Une fosse de la fin du III<sup>e</sup> ou du début du II<sup>e</sup> s. av. J.-C. sur le site de la place De Gaulle (Joyeux 2002), élément le plus ancien découvert à Orléans, constituerait le noyau primitif de l'agglomération, tandis que le dépôt particulier



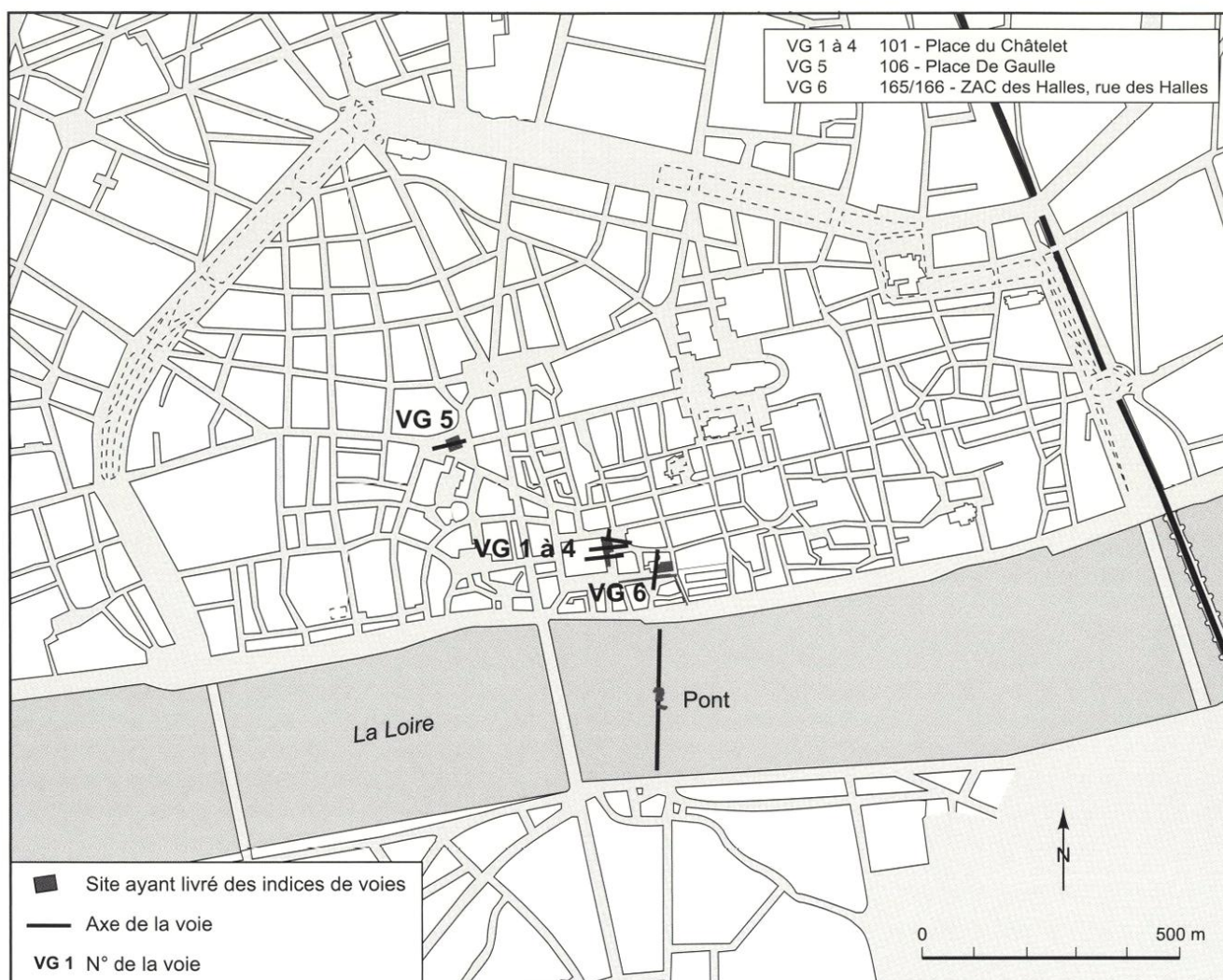


Fig. 7 : Localisation des éléments de voiries gauloises attestés à Orléans (Hervé Herment del.).

observé 191, rue de Bourgogne (Massat 2002) pourrait témoigner de sa limite orientale. On aurait alors affaire à un espace très fortement urbanisé d'environ 27 ha, comparable à celui des *oppida* de La Chaussée-Tirancourt (35 ha), Metz (35 ha) ou Gondole (33 ha). L'enceinte serait alors partiellement masquée par l'accrue du rempart médiéval.

La théorie la plus séduisante repose sur la mise en relation récente de plusieurs découvertes anciennes réalisées dans le quartier du Châtelet et Place de la République, qui nous donnent l'occasion de relancer l'hypothèse de la présence d'un fossé antérieur à la période gallo-romaine, probablement d'origine gauloise. Les informations du XIX<sup>e</sup> et du début du XX<sup>e</sup> s., quoique délicates dans leur interprétation, permettent de proposer l'existence d'un tronçon de fossé de 5 à 7 m de profondeur orienté N/N/E-S/S/O. Il serait bordé d'un rempart, peut-être de type *murus gallicus*, si l'on en croit les observations faites en 1902 (Dumuys 1902). Il pourrait s'agir du rempart ouest de

l'*oppidum*. Les difficultés de mise en évidence du rempart gaulois d'Orléans pourraient s'expliquer par son tracé largement repris par l'enceinte du Bas-Empire, ce qui pose la question du maintien d'une limite visible pendant tout le Haut-Empire. L'espace ainsi enclos serait d'environ 22 ha. Plusieurs zones d'occupation seraient alors localisées « hors les murs ».

### 3. ORGANISATION INTERNE DE LA VILLE

La multiplication des informations permet également de définir des pistes de recherche sur l'organisation interne de l'agglomération.

Seules six traces de voiries, dans des états de conservation très différents, sont attestées (Fig. 7). Tous sont situés au nord du fleuve. Les modes de constructions ne témoignent pas, *a priori*, d'une grande homogénéité. En revanche, si les largeurs de voies sont extrêmement variables, deux modules de chaussées se dégagent, de l'ordre de 1,80 m ou de 3,50 m.

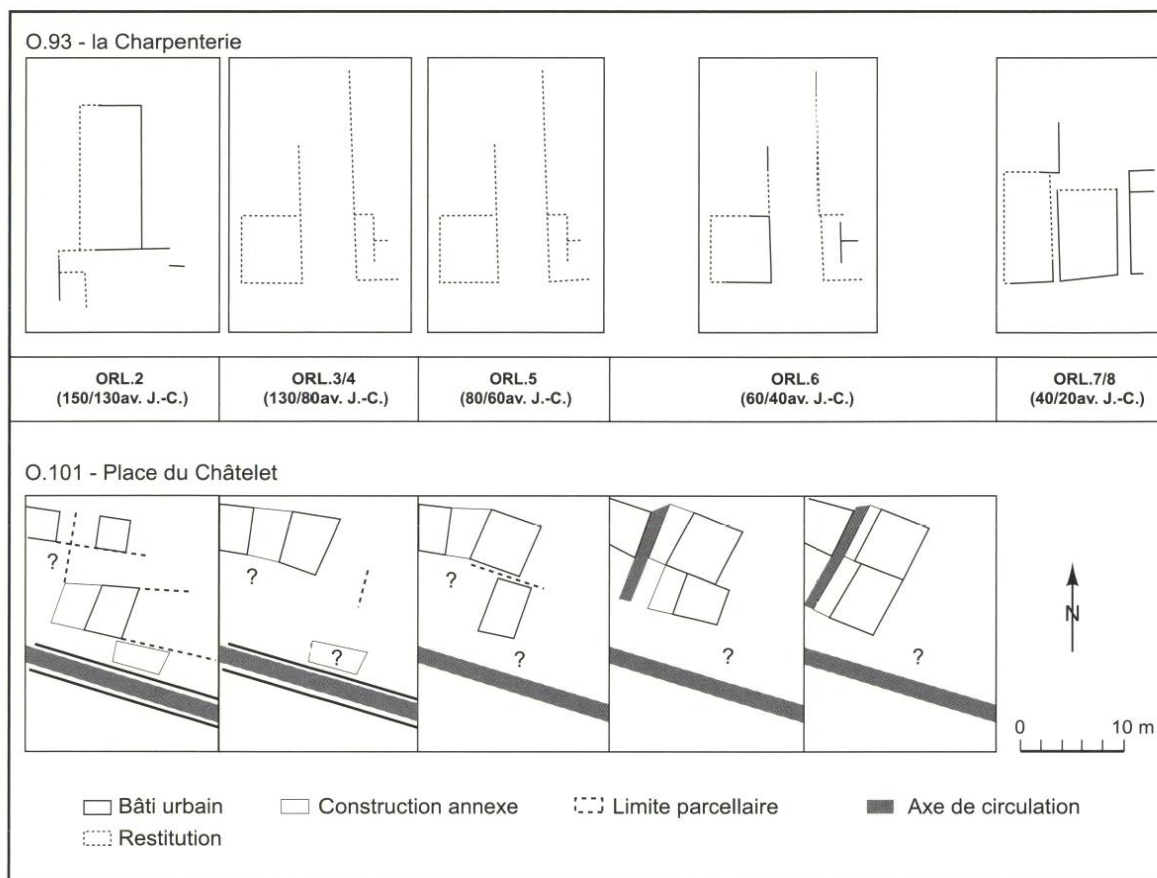


Fig. 8 : Évolution des limites parcellaires sur les sites orléanais de La Charpenterie (O.93) et de la Place du Châtelet (O.101) (Hervé Herment *del.*).

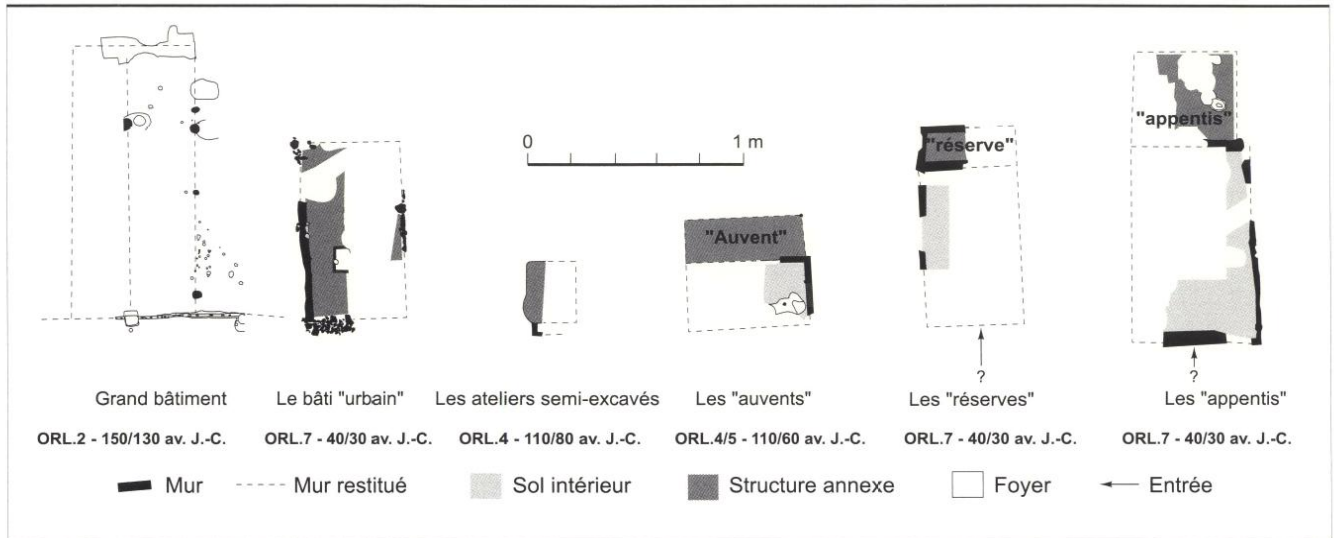
De même on peut distinguer deux réseaux d'orientation. L'un que l'on appellera « oblique » avec des orientations N/N/E-S/S/O et O/N/O-E/S/E et l'autre nord-sud et est-ouest. Toutes les traces de voirie ne sont pas synchrones. Aucune ne perdure pendant toute la période gauloise. On peut cependant constater que les chemins les moins larges semblent plus anciens, de même que les orientations « obliques ». S'il convient de tempérer ce constat au vu de la faiblesse du corpus, on peut s'interroger sur les relations qui pourraient exister entre ces bouleversements du réseau viaire et une éventuelle clôture « tardive » de l'agglomération.

La présence du pont mentionné par César (*B. G. VII, 11*) et fonctionnant avec ce réseau de voirie plaide pour une autre interprétation. Dès le XIX<sup>e</sup> s., des pieux auraient été trouvés dans la Loire. Le réexamen de ces vestiges engagé ces dernières années a permis de mettre en évidence 126 pieux répartis en trois ensembles distincts. Un de ces ensembles, légèrement « oblique », pourrait correspondre à un pont. Une première datation dendrochronologique situe l'abattage vers 159 av. J.-C., date qui correspond à la phase de mise en place de l'agglomération décrite précédemment. Il est alors tentant de rapprocher ce

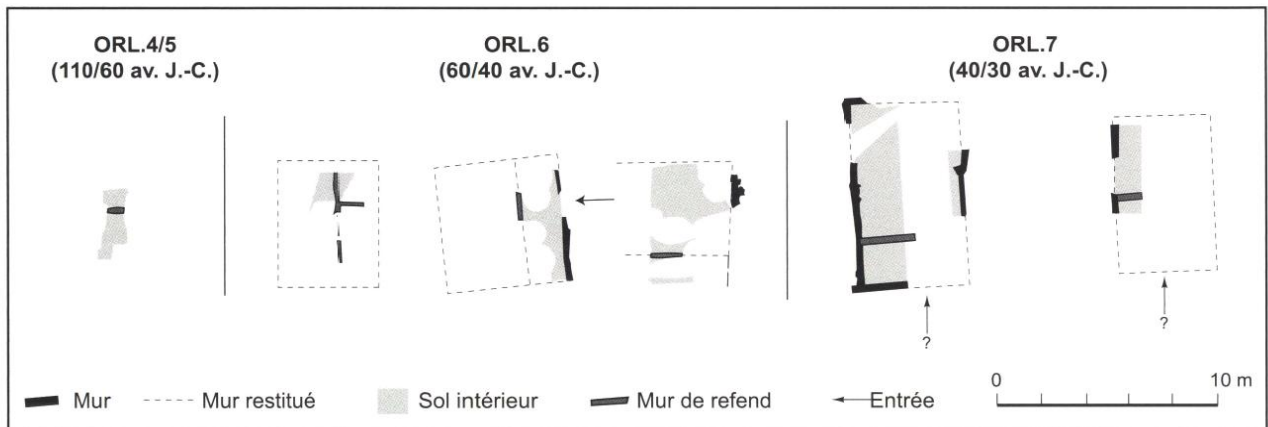
pont, les voies les plus anciennes, et l'hypothèse d'un rempart sous-jacent à l'enceinte du Bas-Empire. Nous aurions alors une agglomération dont l'enceinte s'organise selon des axes existants dès le deuxième quart du II<sup>e</sup> s. av. J.-C.

Malgré les perturbations postérieures, deux secteurs sont suffisamment bien conservés pour que l'on puisse s'interroger sur l'organisation du bâti (Fig. 8) : l'un sur le site des Halles Châtelet l'autre sur celui de La Charpenterie.

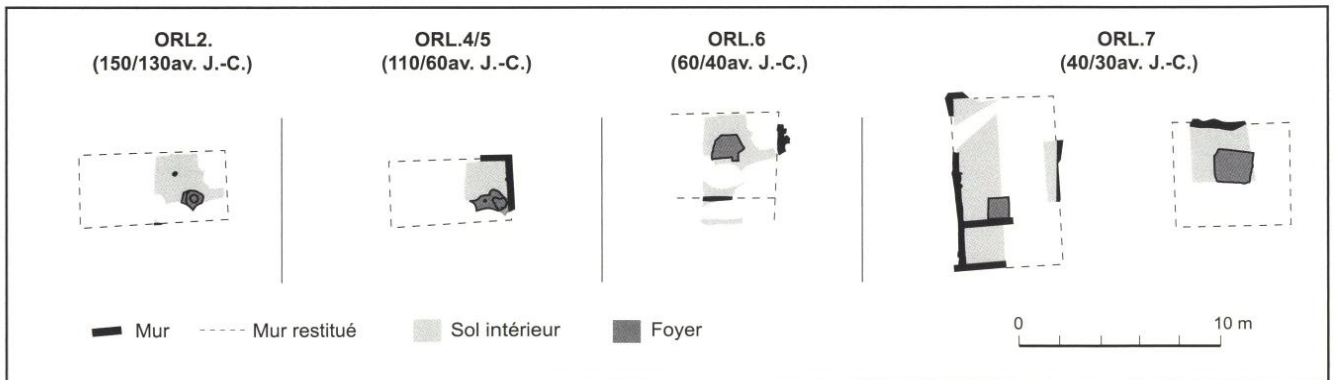
En premier lieu, on peut constater que certaines limites de construction perdurent d'une période à l'autre, suggérant des contraintes liées à un plan parcellaire. En second lieu on constate sur le site de La Charpenterie qu'une parcelle reste vierge d'aménagements pendant presque un siècle malgré une forte densification de l'occupation, témoignant probablement d'un plan parcellaire préétabli et d'un lotissement progressif. Même si ces observations posent de nombreuses questions, elles témoignent à l'évidence d'une gestion raisonnée de l'espace et de l'existence d'un pouvoir fort capable de faire appliquer ce mode de gestion.



**Fig. 9** : Les formes du bâti sur le site de La Charpenterie (O.93) à Orléans (Hervé Herment *del.*).



**Fig. 10** : Exemples de partition interne des bâtiments du site de La Charpenterie (O.93) à Orléans (Hervé Herment *del.*).



**Fig. 11** : Localisation et forme des foyers sur le site de La Charpenterie (O.93) à Orléans (Hervé Herment *del.*).



#### 4. LA FORME DU BÂTI

Avec un corpus de 32 bâtiments, 58 murs, 56 sols et 6 foyers, les fouilles de La Charpenterie permettent d'avancer quelques hypothèses sur la forme du bâti « urbain ». L'intégration en cours des données d'autres sites orléanais semble les corroborer.

Quatre modes de construction distincts ont été observés : des murs en terre sur poteaux, des murs en terre sur sablière basse posée à même le sol, des murs en terre sur sablière basse calée sur un solin de pierres sèches et des murs en terre sur sablière basse reposant sur un mur bahut en pierres sèches. Six des dix-huit bâtiments où subsistent au moins deux murs voient coexister deux techniques différentes. On perçoit une évolution dans l'usage de ces techniques. Les constructions sur poteaux sont les plus anciennes et ne semblent pas perdurer après les années 60/40 av. J.-C. Les constructions sur solin n'apparaissent qu'à partir de 90/60 av. J.-C. et deviennent très largement majoritaires à partir de 40/30 av. J.-C.

On distingue deux modules de bâtiment (Fig. 9). L'un correspond à un grand bâtiment allongé à deux nefs de 14 m de long sur une largeur imprécise, comprise entre 4,3 et 6,3 m soit une superficie comprise entre 61,1 et 89,5 m<sup>2</sup>. Ce bâtiment est unique à Orléans, il appartient à un des horizons les plus anciens et pourrait témoigner d'une vocation agricole (grange ?). Le deuxième module correspond à des bâtiments plus petits de 22 à 38 m<sup>2</sup> qui perdurent, tandis que les plus grands appartiennent à des phases récentes, vers 40/30 av. J.-C.

En outre, quatre types de constructions annexes ont été identifiés. Cinq structures excavées de 10 à 14 m<sup>2</sup>, et de 1,40 à 1,60 m de profondeur ont été observées sur les sites de La Charpenterie (deux exemplaires) et des Halles Châtelet (trois exemplaires). Les traces d'une activité artisanale sont présentes dans quatre d'entre elles. La présence de déchets de destruction dans leur comblement suggère qu'il s'agit de caves/ateliers sous-jacentes à des bâtiments. Toutes appartiennent à des horizons anciens de l'occupation : entre 150 et 80 av. J.-C.

Deux constructions sont interprétées comme des appentis. Il s'agit de pièces au sol en terre battue de 7 et 13 m<sup>2</sup>, accolées au petit côté d'un bâtiment. Les limites des sols sont assez floues. La présence de sablières basses posées à même le sol est évidente, mais il semble également que ces pièces soient largement ouvertes. Ces deux pièces accueillent des ateliers de bronziers et sont attribuables à des phases récentes de l'agglomération, vers 60/40 av. J.-C. pour l'une, et 40/30 av. J.-C. pour l'autre.

Six constructions s'échelonnant entre le milieu du II<sup>e</sup> et le milieu du I<sup>er</sup> s. av. J.-C. sont interprétées comme de simples auvents. Elles flanquent un bâtiment et mesurent entre 1,3 et 2 m de large. Les deux exemples observés sur le site de la Charpenterie sont constituées de niveaux piétinés cantonnés par des poteaux. Aux Halles Châtelet, des incendies ont permis de mettre en évidence que ces espaces, également cantonnés par des poteaux, étaient bardés de planches. Trois des exemplaires des Halles Châtelet font la transition entre un bâtiment et un espace de circulation. La même interprétation ne peut-être exclue pour les autres exemplaires. Il est possible que ce type d'auvent serve juste à protéger des trottoirs ?

Un quatrième type de construction n'a été rencontré qu'à deux exemplaires. Il s'agit de petites pièces, de 2,2 et 3 m<sup>2</sup>. La première est accolée à l'arrière d'un bâtiment, les destructions postérieures nous interdisent de l'affirmer pour l'autre. Ces pièces sont cantonnées par des murs bahuts en pierre sèche de 0,50 m de haut. L'emploi de ce mode de construction semble répondre à la nécessité de protéger le contenu de la pièce, contre les variations de température (ou contre les animaux fouisseurs ?). Ces pièces semblent destinées à des réserves alimentaires.

L'analyse de l'organisation interne des bâtiments permet de faire trois remarques (Fig. 10). Ils semblent constitués le plus souvent d'une pièce unique. La présence de deux pièces, quoique rare, n'est attestée qu'à partir des années 110/80 av. J.-C. Pour les trois édifices du site de La Charpenterie, dont le plan est suffisamment bien conservé, cette deuxième pièce, qui représente environ un tiers de la superficie, se trouve en façade. Elle s'apparente à une sorte de vestibule ou d'échoppe ? Le seul exemple de bâtiment pourvu de trois pièces est daté des années 60/40 av. J.-C.

Les sols des bâtiments sont tout d'abord en limon, puis en calcaire concassé. Cette évolution ne s'effectue pas à la même vitesse sur tous les sites. Elle doit dépendre, pour partie, de l'accessibilité des matériaux, comme pour les foyers.

Deux types ont pu être distingués : les foyers de forme irrégulière et les foyers quadrangulaires. Sur le site de La Charpenterie ces derniers n'apparaissent qu'à partir des années 40/30 av. J.-C., aux Halles Châtelet ils sont attestés marginalement dès les années 150/130 av. J.-C. Enfin, il faut constater que les foyers quadrangulaires sont systématiquement dans l'axe central du bâtiment, alors que les foyers irréguliers sont parfois relégués dans un angle (Fig. 11).

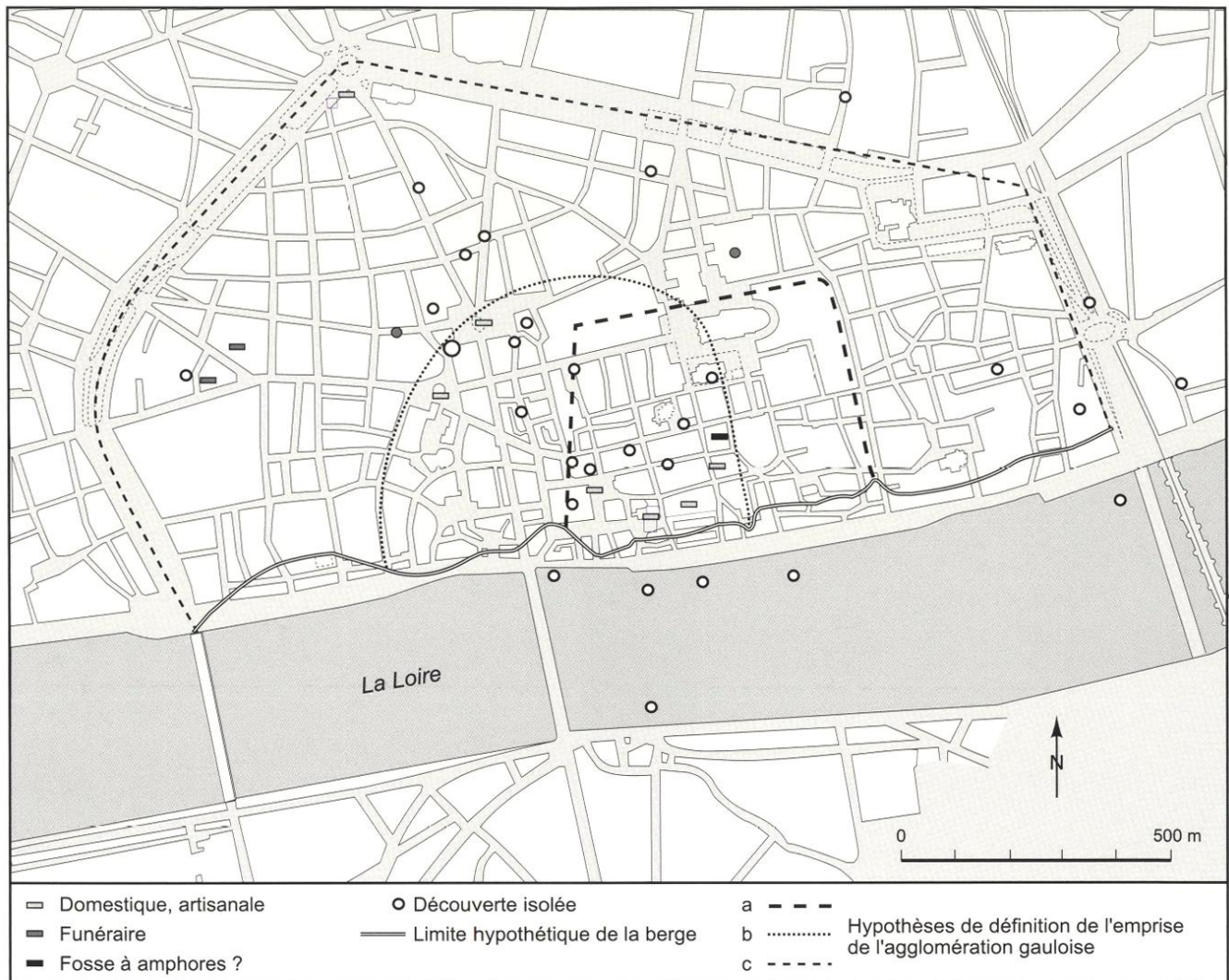


Fig. 12 : Répartition de l'occupation gauloise par quartier à Orléans (Hervé Herment del.).

## 5. L'ORGANISATION EN QUARTIERS

On peut tenter de cerner une répartition des occupations par quartier. À l'ouest, les fouilles du 18, rue porte Saint-Jean (Jeset 1999) et du 8-10, rue porte Madeleine (Joyeux à paraître) ont mis en évidence un secteur qui pourrait avoir une vocation funéraire (Fig. 12) ; trois sépultures d'enfants sur le premier site et deux d'adultes sur le second. Toutes ne sont peut-être pas exactement synchrones : elles semblent se répartir entre le milieu du II<sup>e</sup> et le début du I<sup>er</sup> s. av. J.-C. Associés aux sépultures d'adultes, deux dépôts, l'un d'ovicaprinés et l'autre de trois pygargues, permettent de s'interroger sur la vocation également culturelle de ce secteur (Fig. 13).

D'autres nécropoles sont peut-être à rechercher autour de la rue d'Illiers et du *Campo Sancto* où une urne funéraire a été exhumée au XIX<sup>e</sup> s. La localisation des nécropoles pourrait nous aider à répondre à la question de la limite de l'espace urbain.

Tout à fait à l'est le site du 191, rue de Bourgogne (Massat 2002), pourrait évoquer, en raison du fort pourcentage d'amphores dans les niveaux observés (40 %), la proximité d'un lieu de banquet. Même si la présence du forum gallo-romain au dessus de cette zone de rejet rend l'interprétation séduisante, l'emprise de la fouille, à peine 4 m<sup>2</sup>, ne permet pas de trancher.

Entre ces points d'observation (Fig. 14), l'ensemble des sites révèle des traces d'habitat et d'artisanat principalement métallurgique. Il apparaît donc que la production métallique d'Orléans est largement supérieure à la demande locale et qu'un certain rayonnement commercial est envisageable. Plusieurs indices témoignent de la qualité des productions : objets tranchants, objets de grande taille, atelier monétaire, et peut-être même un atelier d'orfèvre. On perçoit enfin une évolution dans les métaux travaillés, avec un lent passage du fer au bronze en passant par le bimétallisme.

Au-delà de la forme de la ville, les données récentes



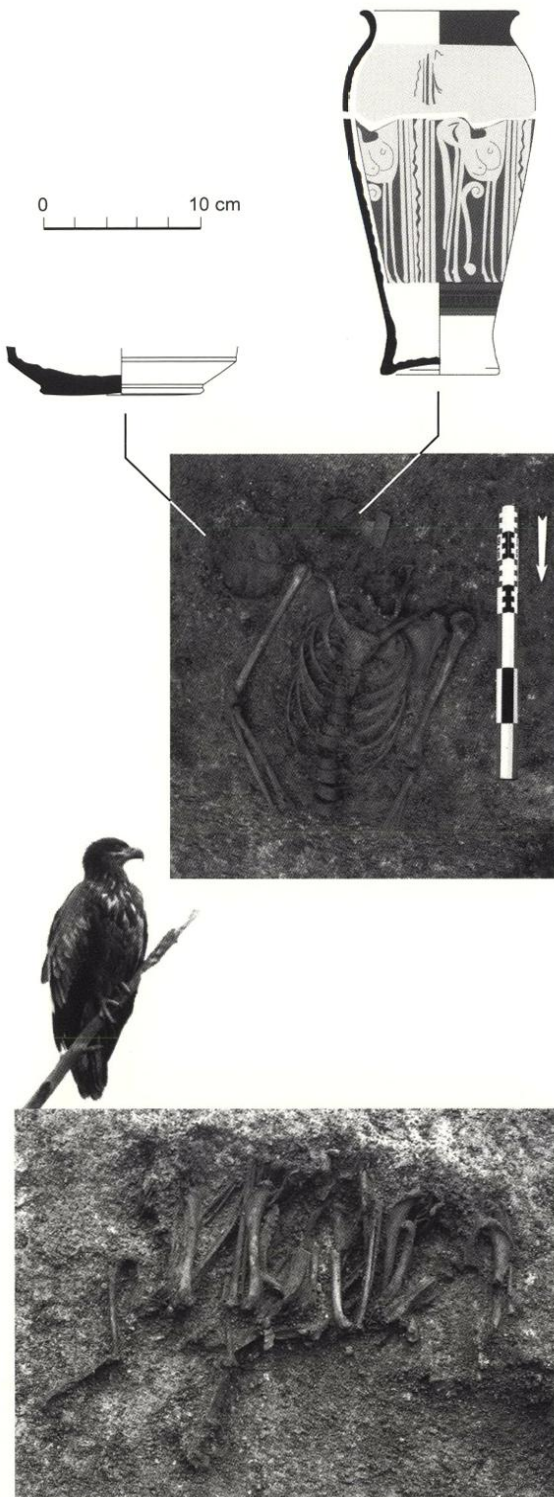


Fig. 13 : Sépulture et dépôt du site 8 - 10 rue Porte Madeleine (O.126) à Orléans (Hervé Herment *del.*).

permettent de s'interroger sur sa fonction et son statut. De toute évidence l'organisation interne témoigne d'un pouvoir fort. De même, la multiplicité des ateliers métallurgiques indique une production bien supérieure aux besoins de la population urbaine et reflète une concentration des outils de production, là

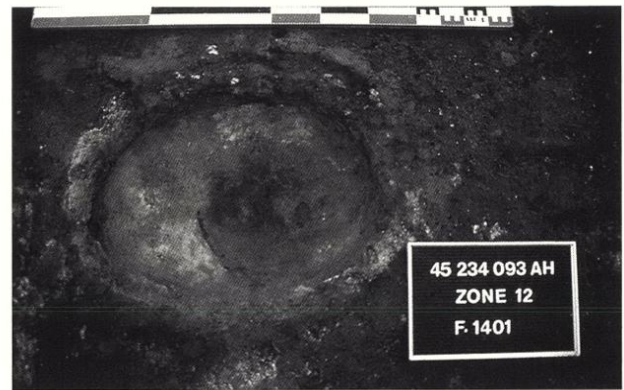


Fig. 14 : Structures métallurgiques (fours) à Orléans. En haut : site de La Charpenterie (O.93). En bas : site de la place du Châtelet (O.101) (Hervé Herment *del.*).

encore révélatrice d'un certain centralisme. Ces éléments amènent à s'interroger sur la place d'Orléans au sein du territoire carnute et en particulier sur les relations entre Orléans, agglomération située sur la Loire, et Chartres, désignée comme la capitale beauceronne de la cité romaine.

Deux principales hypothèses méritent d'être sommairement présentées, non pas en guise de conclusion, mais comme amorce des recherches ultérieures.

Orléans est-il un simple « chef lieu de *pagus* », pour peu que cette appellation puisse être retenue pour la période gauloise ? Le témoignage du mobilier semble dessiner des zones d'influence limitée. La dimension du territoire carnute pourrait tout à fait correspondre à l'association de plusieurs *pagus*.

L'organisation des Carnutes revêt-elle un caractère bicéphale ? Chartres capitale religieuse et Orléans capitale économique ? Si ces deux orientations des agglomérations semblent se confirmer, rien ne garantit le synchronisme des deux, et une bascule du pouvoir est imaginable. Il ne faut pas considérer ces deux hypothèses comme contradictoires. L'accession d'un chef-lieu de *pagus* au rôle de capitale économique est tout à fait envisageable.



## BIBLIOGRAPHIE

## Baratin 1977

BARATIN J.-F. - Les découvertes faites sur le chantier des halles d'Orléans de 1973 à 1975, *Bulletin de la Société archéologique et historique de l'Orléanais*, nouvelle série 7, 47, p. 37-40.

## Dumuys 1902

DUMUYS L. - Compte-rendu de séance, *Bulletin de la Société archéologique et historique de l'Orléanais*, 13, 175, p. 57-58.

## Ferdrière 1969

FERDIÈRE A. - *Fouille de sauvetage de l'îlot de la Charpenterie à Orléans*, Rapport, Service régional de l'archéologie du Centre, Orléans.

## Jeset 1999

JESSET S. - *Orléans : 18, rue Porte Saint-Jean*, Rapport préliminaire, Service régional de l'archéologie du Centre, Orléans.

## Joyeux 2002

JOYEUX P. - *Orléans Place Charles De Gaulle*, Document final de synthèse, Service régional de l'archéologie du Centre, Orléans.

## Joyeux à paraître

JOYEUX P. - *Orléans : 8-10, rue Porte madeleine*, Rapport final d'opération, Service régional de l'archéologie du Centre, Orléans.

## Massat 2002

MASSAT T. - Sondage dans le centre monumental d'Orléans antique : au n° 191, rue de Bourgogne, *Revue archéologique du Loiret*, 27, p. 13-18.

## Massat 2003

MASSAT T. - *L'oppidum de Cénabum, emporium des Carnutes, état des connaissances de l'agglomération gauloise d'Orléans*, mémoire de maîtrise d'archéologie de l'Université de Bourgogne, Dijon.

## Massat 2004

MASSAT T. - Quelques éléments nouveaux sur l'émergence du fait urbain à Orléans, in : Mazzochi G. (dir.), *Approche archéologique de l'environnement et de l'aménagement du territoire ligérien*, actes du colloque tenu au Muséum d'Orléans 14, 15 et 16 novembre 2002, Fédération archéologique du Loiret et Études Ligériennes, p. 91-104.

## Petit 1983

PETIT D. - *Fouille de l'îlot Saint-Germain*, rapport de fouille, Service régional de l'archéologie du Centre, Orléans.

## Petit 1986

PETIT D. - *Orléans, place du Martroi*, rapport de fouille, Service régional de l'archéologie du Centre, Orléans.

## Riquier 2008

RIQUIER S. - *La céramique de l'oppidum de Cenabum et la cité carnute aux II<sup>e</sup> et I<sup>er</sup> s. av. J.-C., aspects typo-chronologiques et culturels*, thèse d'histoire, spécialité archéologie de l'Université François Rabelais, Tours.